

COMMUNAUTE DE COMMUNES DES ALBERES, DE LA CÔTE VERMEILLE ET DE L'ILLIBERIS ◆ Siège : 3 Impasse de Charlemagne 66700 ARGELES-SUR-MER	EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS N° DL2024-0031 Séance du Conseil : 11 MARS 2024
COMMISSION HABITAT DÉSIGNATION DE NOUVEAUX MEMBRES	

L'an deux mille vingt-quatre, le lundi 11 mars à 18 heures 30, les conseillers communautaires de la Communauté de Communes des Albères, de la Côte Vermeille et de l'Illobérès se sont réunis, sur la convocation qui leur a été adressée le 05 mars 2024, à la Salle du Préau – Place de la Mairie à Saint-André (66690), sous la Présidence de Monsieur Antoine PARRA, Président.

Étaient présents :

Antoine PARRA, Julie SANZ, Antoine CASANOVAS, Philippe RIUS, Lydie FOURC, Aimé ALBERTY, Guy ESCLOPE, Maria CABRERA, Georges GUARDIA, Jean-Michel SOLE, Anne MAURAN, Guy VINOT, Guy LLOBET, Annie LAMARQUE, Jean-Marie LEFEVRE, Christian NAUTE, Laëtitia COPPEE, Huguette PONS, Hervé VIGNERY, Françoise DARCHE, Grégory MARTY, Yves BLIN, José BELTRA, Samuel MOLLI, Marie-Thérèse IMBARD, Nathalie REGOND PLANAS, Francis BERTHELIER, Didier CHOPLIN, Yves PORTEIX, Frédérique MARESCASSIER, Sylvie VILA.

Étaient représentés :

Raymond PLA donne procuration à Antoine PARRA, Marie-Pierre SADOURNY GOMEZ donne procuration à Maria CABRERA, Bruno GALAN donne procuration à Françoise DARCHE, Patricia HECQUET donne procuration à Grégory MARTY, Gilbert CRITELLI donne procuration à Marie-Thérèse IMBARD, Christian NIFOSI donne procuration à Sylvie VILA.

Étaient absents/excusés :

Isabelle MORESCHI, Patrice AYBAR, Marie-Clémentine HERRE, Christian GRAU, Marie ARIZA, Nicolas GARCIA, Anne-Lise MIRAILLES, Roland CASTANIER, Sylvaine CANDILLE, Fabrice WATTIER, Annie PEZIN, Marcel DESCOSY, Yvette PERIOT

Nombre de membres en exercice : 50

Nombre de membres présents : 31

Nombre de suffrages exprimés : 37

Nombre de procurations : 6

Secrétaire de Séance :

Samuel MOLLI

Monsieur le Président expose :

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment les articles L.2121-21, L.2121-22, L.5211-1 et L.5211-40-1,

Considérant qu'au regard des articles L.2121-22, L.5211-1 et L.5211-40-1, la composition des commissions doit « respecter le principe de la représentation proportionnelle pour permettre l'expression pluraliste des élus »,

Par délibération n°DL2020-0172 du 31 juillet 2020, le Conseil communautaire a procédé, par vote, à la désignation des élus représentant la Communauté de communes au sein de la commission Habitat. Ainsi, 1 conseiller communautaire et 1 conseiller municipal par commune avaient été désignés.

Par délibérations n°DL2021-0165 du 19 juillet 2021 et n°DL2023-0182 du 17 juillet 2023, des modifications ont été apportées sur cette liste.

Considérant que de nouveaux changements sont souhaités :

- Sur proposition de la commune de Cerbère, Mme Marie ARIZA pourrait être nommée en lieu et place de M. Christian GRAU et Mme Marie CABASSOT pourrait être nommé en lieu et place de M. Louis ARES.
- Sur proposition de la commune d'Ortaffa, Mme Amélie DELMAS pourrait être nommée en lieu et place de M. Louis KLEE.
- Sur proposition de la commune de Saint-Genis-des-Fontaines, M. Francis BERTHELIER pourrait être nommé en lieu et place de M. Jacques GODAY.

Au vu de ce qui précède, le Conseil communautaire est appelé à désigner de nouveaux membres pour les communes de Cerbère, d'Ortaffa et de Saint-Genis-des-Fontaines chargés de siéger au sein de la commission Habitat.

Sur proposition de son Président et après en avoir préalablement délibéré, le Conseil communautaire, à l'unanimité des membres présents et représentés,

Procède à la désignation de Mme Marie ARIZA en qualité de conseillère communautaire et Mme Marie CABASSOT en qualité de conseillère municipale pour la commune de Cerbère, de Mme Amélie DELMAS en qualité de conseillère municipale pour la commune d'Ortaffa et de M. Francis BERTHELIER en qualité de conseiller communautaire pour la commune de Saint-Genis-des-Fontaines chargés de siéger au sein de la commission Habitat.

Arrête ainsi, la liste des conseillers communautaires et municipaux suivants membres de la commission Habitat

COMMUNES	CONSEILLER COMMUNAUTAIRE	CONSEILLER MUNICIPAL
ARGELES-SUR-MER	Antoine CASANOVAS	Bernadette MICHALAK GUIMBER
BAGES	Marie CABRERA	Olivier BATLLE
BANYULS-SUR-MER	Jean-Michel SOLÉ	Marie-José GRASA
CERBERE	Marie ARIZA	Marie CABASSOT
COLLIOURE	Annie LAMARQUE	Michèle DUCLA
ELNE	Fabrice WATTIER	Christelle JIMENEZ
LAROQUE DES ALBERES	Christian NAUTE	Jean-Paul SAGUE
MONTESQUIEU DES ALBERES	Huguette PONS	Cyrille DE FOUCHER
ORTAFFA	Marie-Pierre SADOURNY	Amélie DELMAS
PALAU DEL VIDRE	Françoise DARCHE	Jean-Christophe DELMER
PORT VENDRES	Grégory MARTY	Jacqueline DAIDER
SAINT ANDRE	Marie-Thérèse IMBARD	Edith DEVOS
SAINT GENIS DES FONTAINES	Francis BERTHELIER	Antoinette SANCHEZ
SOREDE	Yves PORTEIX	Anne-Marie BRUNIE
VILLELONGUE DELS MONTS	Christian NIFOSI	Véronique MONIER

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Résultat du vote :

Pour :36

Contre : 0

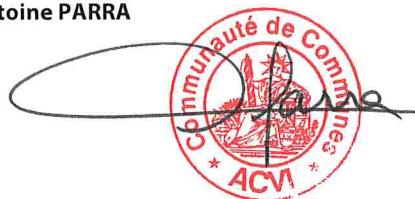
Abstention : 1

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Fait à Argelès-sur-Mer, le 13/03/2024

Pour extrait certifié conforme et exécutoire, du fait de sa publication et sa transmission en Préfecture
Le Président de la Communauté de Communes

Antoine PARRA



La délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Montpellier dans un délai de deux mois à compter de la date à laquelle elle est devenue exécutoire.